



Strasbourg, 6 décembre 2021

T-PD-BUR54(2021)OJ

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION  
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES  
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

**CONVENTION 108**

**54<sup>ème</sup> réunion du Bureau**

**ORDRE DU JOUR**

**20 décembre 2021 (10h30 CET) – 21 décembre 2021 (13h CET)**

[www.coe.int/dataprotection](http://www.coe.int/dataprotection)

## PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

*Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux*

	<b>Tous les horaires sont indiqués CET</b>	<b>20 décembre</b>	<b>21 décembre</b>
<i>Début</i>	<b>10h30</b>	Points 1 à 6	Points 9, 11, 14, 12 FIN DE LA RÉUNION
<i>Pause</i>	<b>13h</b>	<i>Pause</i>	
<i>Début</i>	<b>14h30 pm</b>	Points 10, 7, 8	
<i>Fin</i>	<b>17h</b>	<i>Fin</i>	

Points 13 et 15 à traiter lorsque l'ordre des travaux le permettra.

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
<a href="#">T-PD(2020)RAP42Abr</a> <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 42 <sup>ème</sup> Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
<a href="#">T-PD(2021)53RAP</a> <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 53 <sup>ème</sup> Réunion du Bureau (28-30 septembre 2021)
<a href="#">T-PD(2019)WP2020-2021</a>	Programme de travail du Comité 2020-2021
<a href="#">T-PD(2021)WP2022-2025</a>	Programme de travail du Comité 2022-2025
<a href="#">T-PD(2017)Regl</a> <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
	<b>3. Communication de la Présidente</b>
	<b>4. Communication du Secrétariat</b>
	<b>5. Modernisation de la Convention 108</b> <b>État des signatures, ratifications et adhésions</b>
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108</a></li> <li>- <a href="#">Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108</a></li> <li>- <a href="#">Protocole d'amendement</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Convention 108+ : état des signatures et ratifications</a></li> <li>• <a href="#">Convention 108 : état des signatures et ratifications</a></li> </ul>
<a href="#">T-PD(2020)08rev</a> <a href="#">Rapport d'expert Costa-Rica</a>	Costa Rica  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
	<b>6. Mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+</b>
<a href="#">Mandat</a> <i>Pro memoria</i>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et d'examen
<a href="#">T-PD(2021)9rev</a>	Présentation du document par le secrétariat
<a href="#">T-PD(2018)21rev11</a> <a href="#">T-PD(2018)20rev11</a> (seulement en anglais)	Pro memoria : Rapport d'expert sur le mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+ : processus et raisonnement et Questionnaire

	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.
<a href="#">T-PD-BUR(2021)5_Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi</a> (seulement en anglais) <i>Pro memoria</i>	Document préparé par le Secrétariat
	<b>7. Identité numérique</b>
T-PD(2021)2rev4 <a href="#">T-PD(2021)2rev3</a> (seulement en anglais)  <a href="#">T-PD-BUR(2021)2rev3Mos2</a> Compilation de commentaires <b>Mise à jour le 10/12/2021</b>	Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et par le secrétariat et tiendra un échange de vues sur le Projet de lignes directrices, ainsi que sur les commentaires écrits reçus et décidera du suivi nécessaire.
	<b>8. Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales</b>
<a href="#">T-PD(2021)8</a>  <a href="#">T-PD(2021)8Mos2</a> Compilation de commentaires <b>Mise à jour le 13/12/2021</b>  <a href="#">T-PD(2021)4rev</a> (seulement en anglais)  <a href="#">T-PD(2014)05</a> <i>Pro memoria</i>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet des lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	<b>9. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée</b>
<a href="#">T-PD(2021)7</a>  <a href="#">T-PD(2021)7Mos2</a> Compilation de commentaires <b>Mise à jour le 10/12/2021</b>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet des lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	<b>10. Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données</b>
<a href="#">T-PD(2021)10</a>  <a href="#">Contrat-type -Flux transfrontalières des données</a>  <a href="#">Guide explicatifs des flux transfrontaliers</a>	Expert : Pr. Pablo Palazzi, Directeur du Centre Technologies et Sociétés (CETyS) de l'Université de San Andrés  <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert, par le rapporteur et par le secrétariat sur l'état d'avancement, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.

<a href="#">EU – Les clauses contractuelles standards</a> (seulement en anglais)	
	<b>11. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</b>
<a href="#">Principes de la protection des données</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">CAHAI</a> Informations sur la dernière réunion du CAHAI (30/11-02/12/2021) Expert : Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, Université de polytechnique de Turin</li> <li>• <a href="#">Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)</a> Point sur les derniers développements</li> <li>• <a href="#">La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin)</a></li> </ul>
	<b>12. Observateurs</b>
<a href="#">Liste des observateurs</a>  <a href="#">T-PD(2018)04Rev3</a> <i>Pro memoria</i>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.
	<b>13. Prochaines réunions</b>
	<p>Dates des prochaines réunions en 2022</p> <p><u>Réunions du Bureau</u> :</p> <p>55<sup>ème</sup> Réunion du Bureau : 23-25 mars 2022  56<sup>ème</sup> Réunion du Bureau : 21-23 septembre 2022  57<sup>ème</sup> Réunion du Bureau : 14-16 décembre 2022</p> <p><u>Réunions plénières</u> :</p> <p>43<sup>ème</sup> Réunion Plénière : 15-17 juin 2022  44<sup>ème</sup> Réunion Plénière : 16-18 novembre 2022</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.</p>
	<b>14. Le prix de Stefano Rodotà</b>
<a href="#">Le règlement du Concours Stefano Rodotà</a>	État des lieux de l'édition 2022 <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	<b>15. Questions diverses</b>